



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE D'ATHLÉTISME



CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE-VE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 20 janvier 2013

Les Championnats sont ouverts aux athlètes cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans ayant réalisé les minima ci-joint au cours de la saison estivale 2012. **Le respect de cette règle évitera de surcharger cette compétition et lui permettra de se terminer à l'horaire prévu.**

Les athlètes des autres Ligues sont acceptés à condition qu'ils soient de niveau IR2, à condition de régler des frais de participation de 5€ par épreuve qui seront facturés par l'intermédiaire des ligues d'origine pour les athlètes de l'Interrégion Nord-Est et qui devront être réglés sur place pour les autres. Leur demande d'engagement doit impérativement être adressée à lraa@crossa.com et non sur le site Internet

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être faits sur le site Internet de la Ligue suivant la procédure expliquée dans la note du 1^{er} octobre 2007. Attention, l'obligation faite de changer de mot de passe par accéder à SIFFA, implique également la modification de celui donnant accès au module d'engagement et de confirmation. La compétition sera mise en ligne début janvier (en raison du changement de catégorie au 1^{er} janvier) et sera **close le vendredi 18 janvier à 10h**. Aucun engagement ne sera accepté après ce délai.

Engagement exceptionnel sur place :

- 5€ par engagement **payable immédiatement** pour les athlètes de la ligue d'Alsace (Circulaire financière 2012-13 adoptée par le Comité directeur du 31/05/2012)
- 5€ par engagement facturés par l'intermédiaire de la ligue d'origine pour les athlètes de l'Interrégion Nord-Est, à payer sur place pour les autres athlètes.

TITRES DECERNES :

Les titres de champion d'Alsace seront décernés pour chaque épreuve inscrite au programme et chaque catégorie inscrite sur les horaires, à partir des classements scratch s'il y a lieu. Le titre de champion (ne) d'Alsace SE est attribué au premier du classement quelque soit sa catégorie.

PERFORMANCES D'ENGAGEMENT :

- Les performances d'engagement pris en compte seront celles réalisées au cours de la saison estivale 2012 (100m et 100m-110m haies au lieu des 60m) il est donc inutile d'en enregistrer.
- Dans le cas d'un athlète n'ayant pas de référence chronométrique (changement de catégorie notamment), il est indispensable, pour la composition des séries ou des finales directes, d'indiquer une performance d'engagement **au moment de la confirmation de participation.**

CONFIRMATION DE PARTICIPATION :

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation au moins 30' avant le début de l'épreuve.
- Un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant. **Il devra le signaler au secrétariat au plus tard 30 minutes après l'annonce et l'affichage des résultats du tour qualificatif.**
- Les athlètes ayant confirmé leur participation et qui ne prennent pas le départ de leur épreuve et ceux qui n'ont pas signalé leur non participation après une qualification pour un tour suivant seront exclus de participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition y compris les relais (sauf avis médical).
- Tout athlète n'ayant pas confirmé sa participation se verra interdire la participation à l'épreuve concernée. **Les listes d'engagement sont disponibles 2 heures avant l'épreuve.**
- Les engagements des équipes de relais sont à faire entre 16h et 17h.

ORGANISATION TECHNIQUE :

Piste et aires de sauts synthétiques. Pointes de 6mm obligatoires. Chronométrage électrique.

INSTRUCTION IMPERATIVE POUR L'UTILISATION DE LA SALLE D'ATHLETISME DE METZ. MERCI DE LES RESPECTER

- **Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs de circulation, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)**
- **Les officiels et entraîneurs ne pourront y entrer qu'en chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites).**
- **Seules les personnes concernées par la compétition sont autorisées à pénétrer sur la piste.**

DEROULEMENT DES EPREUVES

- 60m : composition des séries hétérogènes, couloirs aléatoires. Tous les athlètes vétérans seront regroupés dans la même série. Pour le 60m plat, il y aura autant de finales que nécessaire afin qu'il y ait au minimum 8 CA alsaciens finalistes.
- 200m : Ils seront courus par finales directes de niveau.
Les finales seront composées comme suit : 3 athlètes de niveau élevé dans les couloirs extérieurs, 3 athlètes de moindre niveau dans les couloirs intérieurs.
- Haies : il y aura une finale par hauteur de haies quelque soit le nombre d'athlètes dans les séries.
- Les autres finales directes seront courues par niveau de performances.
- Pour les concours de longueur et triple-saut, il y aura autant de finalistes que nécessaire afin qu'il y ait au minimum 8 CA alsaciens pour les 3 essais supplémentaires.
- Pour les concours de poids, les athlètes hors ligue seront qualifiés en plus pour les 3 essais supplémentaires.

JURY :

Chaque club est invité à présenter du jury complémentaire à celui mis en place par la Ligue pour permettre le bon déroulement des épreuves.

DEPLACEMENTS :

Les déplacements collectifs sont organisés par les Comités départementaux.

RESULTATS

Les résultats feront apparaître les sections locales

QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Elles sont faites à partir du bilan en prenant en considération les performances réalisées entre le 1^{er} janvier et la date limite fixée pour chaque championnat.

Depuis le 1er janvier 2011, les qualifications aux différents championnats individuels athlétisme en salle et en plein air se font au bilan.

Les performances devront être réalisées dans des conditions régulières (chronométrage électrique) et enregistrées dans SI-FFA

DATE LIMITE DE REALISATION DES PERFORMANCES :

- Championnats de France Elite en salle de 16-17 février 2013 à Aubière (AUV) : 10 février 2013
- Championnats nationaux des Epreuves combinées Jeunes et Nationaux, et Marche en salle des 02-03 mars 2013 (à préciser) : 17 février 2013
- Championnats de France CA-JU en salle, 16-17 mars 2013 à Lyon (R-A) : 3 mars 2013
- Championnats de France ES en salle et Championnats Nationaux les 9-10 mars 2013 (à préciser) : 24 février
- Championnats Nationaux Hivernaux des Lancers Longs les 9-10 mars 2013 à Vannes (BRE) : 26 février

LES MODALITES PRECISES CONCERNANT LES QUALIFICATIONS ET DESENGAGEMENTS SONT A RETROUVER DANS « LE REGLEMENT DES COMPETITIONS NATIONALES 2013 » SUR LE SITE FEDERAL OU SUR LE SITE DE LA LIGUE, RUBRIQUE « HORAIRES »



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE D'ATHLÉTISME



11/12/2012

CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE-VE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 20 janvier 2013

- Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs de circulation, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)
- Les officiels et entraîneurs ne pourront y entrer qu'en chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites).
- Seules les personnes concernées par la compétition sont autorisées à pénétrer sur la piste.

Ouverture de la chambre d'appel et formation du jury				
11h00				
11h45	marche 3000m CA-JU-ES-SE-VEF			
12h10	marche 5000m CA-JU-ES-SE-VEM		triple-saut CA-JU-ES-SE-VEF	
12h45		perche CA-JU-ES-SE-VEF		
12h50	60m CA-JU-ES-SE-VEF séries			
13h20			triple-saut CA-JU-ES-SE-VEM	
13h30	60m CA-JU-ES-SE-VEM séries			
13h45				Poids 7kg25 ESM-SEM-VEM
14h15	60m haies 106 ES-SEM séries 60m haies 99 JU-VEM séries 60m haies 91 CAM séries	hauteur CA-JU-ES-SE-VEF		
14h30		perche CA-JU-ES-SE-VEM	longueur CA-JU-ES-SE-VEF	
14h35	60m haies 84 JU-ES-SE-VEF séries 60m haies 76 CAF séries			Poids 5kg CAM 6kg JUM
14h45				
14h50	60m CA-JU-ES-SE-VEF finales			
15h10	60m CA-JU-ES-SE-VEM finales			3kg CAF
15h45	60m haies 106 ES-SEM finales 60m haies 99 JU-VEM finale 60m haies 91 CAM finale	hauteur CA-JU-ES-SE-VEM		
15h50	60m haies 84 JU-ES-SE-VEF finales 60m haies 76 CAF finale			
16h00	400m CA-JU-ES-SE-VEF 400m CA-JU-ES-SE-VEM		longueur CA-JU-ES-SE-VEM	4kg JU-ES-SE-VEF
16h30	200m CA-JU-ES-SE-VEF 200m CA-JU-ES-SE-VEM			
17h20	800m CA-JU-ES-SE-VEF 800m CA-JU-ES-SE-VEM			
17h30	1500m ES-SE-VEF + ES-SE-VEM			
17h45	4x200m CAF - CAM			

- Limitation à une épreuve de course par jour pour les CAM-CAF pour les épreuves à partir de 400m et marche



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE D'ATHLÉTISME



CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE-VE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ
(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 20 janvier 2013

MINIMA D'ENGAGEMENT

CAM	JUM	ESM	SEM	épreuves	CAF	JUF	ESF	SEF
12"64 (1)	12"24	11"84	11"84	60m (100m)	14"44(1)	14"24	14"04	14"04
25"50(1)	25"00	24"50	24"00	200m	30"00(1)	29"00	29"00	29"00
58"00	56"30	55"00	54'30	400m	70"50	69"50	66"50	66"50
	2'12"0	2'07"0	2'05"0	800m		2'50"0	2'45"0	2'40"0
		4'38"0	4'35"0	1500m			5'28"0	5'25"0
17"74(1)	17"84	17"44	17"44	60m haies (110-100m haies)	18"54(1)	18'04	17"74	17"74
pas de minima				marche	pas de minima			
1m55	1m70	1m70	1m70	Hauteur	1m35	1m40	1m40	1m40
3m00	3m40	3m60	3m60	Perche	2m20	2m40	2m40	2m40
5m50	5m80	6m00	6m00	longueur	4m20	4m40	4m60	4m60
11m50	12m00	12m00	12m00	triple-saut	9m00	9m00	9m00	9m00
10m00	10m00	11m00	11m00	poids	8m00	8m50	9m00	9m00

(1) pour les CA 1

7"34	50m	7"94
12"94	100m	14"54
8"94	50m haies	10"04
17"34	100m haies	20"04

Pas de minima pour les VE, mais devront respecter les première barres des CA